

Conseil Municipal du 25 février 2019  
18h30

Convocation : 19/02/2019

ORDRE DU JOUR :

1. Mouillages : modification du règlement d'exploitation
2. Mouillages : tarifs 2019
3. Personnel communal : créations de postes pour avancements
4. Questions diverses

	Présent	Pouvoir	Absent
Anne-Françoise PIEDALLU		Pouvoirs à Gilbert RANNOU	
Gilbert RANNOU			
Gérard COUILLABIN			
Jean NEUKUM			
Roland PATEZOUR			
Gérard PONGERARD			
Marie-Françoise ALLAIN			
Véronique LE CALVEZ		Pouvoirs à Gérard PONGERARD	
Nathalie URVOAS		Pouvoirs à Gérard COUILLABIN	
Cécile HERVE			
Jean-François CORRE		Pouvoirs à Roland PATEZOUR	
Cécile MILON		Pouvoirs à Cécile HERVE	

Secrétaire de séance : Gérard COUILLABIN

Signature du compte rendu de la séance du 28/01/2019

Signature du PV de la séance du 28/01/2019

## 1. MOUILLAGES – MODIFICATION DU REGLEMENT D'EXPLOITATION

Suite à la modification des équipements – blocs seuls. Conseil Municipal du 28/01/2019.  
Proposition de modification du règlement d'exploitation, travaillé en conseil des mouillages : Document en annexe.

Vote : unanimité

## 2. MOUILLAGES – TARIFS 2019

Suite à la modification des équipements – blocs seuls.  
Suite à l'avis de la commission des finances et du Conseil des mouillages, tarifs proposés pour 2019 (en remplacement des tarifs votés le 17/12/2018 :

- Redevance pour emplacement à l'année :

- forfait de 72.25 € + 13 € le mètre linéaire

\* ces tarifs incluent la redevance domaniale (72.25 € /emplacement pour 2019)

- Maintien les tarifs suivants :

- Location d'un emplacement :

- à la semaine : 50€ - à la quinzaine : 100€ - pour 3 semaines : 140€ - au mois : 180€

- Inscription sur liste d'attente : 20€ chaque année

La Commune maintiendra 8 à 10 équipements complets pour les locations de passage.

Vote : unanimité

## 3. CREATIONS DE POSTES POUR AVANCEMENTS

Les avancements possibles pour le personnel communal pour 2019, ayant recueilli l'avis favorable de la commission du personnel, il est proposé de créer les postes pour permettre les évolutions de carrière :

Avancements de grade, pour 2 agents :

- D'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe au 25/07/2019

- D'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe au 11/09/2019

Promotions internes, pour 3 agents :

- D'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à agent de maîtrise au 01/06/2019.

Les postes remplacés seront supprimés des nominations des agents.  
Gilbert RANNOU souligne la qualité du travail de chacun des employés communaux.


Vote : unanimité

## 4. INFORMATIONS DIVERSES

Prochaine séance du Conseil Municipal : lundi 18 mars à 18h00 pour les votes des budgets.

Séance levée à : 19h09.

Signatures :

Anne-Françoise PIEDALLU	Pouvoirs à Gilbert RANNOU	Nathalie URVOAS	Pouvoirs à Gérard COUILLABIN
Gilbert RANNOU		Cécile HERVE	
Gérard COUILLABIN		Jean-François CORRE	Pouvoirs à Roland PATEZOUR
Jean NEUKUM		Cécile MILON	Pouvoirs à Cécile HERVE
Roland PATEZOUR			
Gérard PONGERARD			
Marie-Françoise ALLAIN			
Véronique LE CALVEZ	Pouvoirs à Gérard PONGERARD		

